



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Les faits confirment la nocivité de la réforme

Le SNUDI-FO apporte tout son soutien à la grève des personnels territoriaux et des enseignants de Marseille pour la suspension de la réforme

Depuis leur publication, le SNUDI-FO demande l'abandon des décrets Peillon-Hamon mettant en place la réforme des rythmes scolaires qui territorialise l'école et le statut de ses maîtres.

Force est de constater qu'à cette rentrée scolaire, les faits dépassent les craintes de Force Ouvrière.

Les nouveaux rythmes scolaires, c'est le désordre à tous les niveaux

Ainsi, à Villeurbanne dans le Rhône, il a été fait appel à la police pour disperser un rassemblement de parents excédés par les conditions d'accueil de leurs enfants pendant les activités péri scolaires.

Ailleurs, ce sont des associations religieuses qui assurent ces activités.

On note ici qu'une personne âgée de 80 ans apprend la belote aux élèves, là que des cours de calligraphie sont mis en place pour des enfants de 3 ans.

Dans de nombreuses écoles, on ne compte plus les élèves qui sortent de l'enceinte scolaire alors qu'ils devraient y rester, qui restent alors qu'ils devraient partir, ce qui pose directement le problème de leur sécurité physique.

De nombreux parents font le constat que les activités qui étaient jusqu'à maintenant gratuites à l'école publique, deviennent payantes lorsqu'elles basculent dans le champ du périscolaire, y compris la sieste pour les enfants de maternelle.

Certains désinscrivent leur enfant de l'école publique pour le placer dans le privé.

D'autres parents font l'amalgame entre ces activités et les enseignants et s'en prennent à ces derniers.

De manière plus générale, les activités périscolaires se résument à des garderies occupationnelles. Le constat général c'est que les élèves sont plus fatigués qu'auparavant et donc moins disponibles pour apprendre.

Les garanties statutaires et les conditions de travail des enseignants dégradées

Concernant les enseignants, le constat est accablant. Ce sont leurs garanties statutaires et leurs conditions de travail qui sont considérablement remises en cause.

Pour tous les enseignants, cette réforme se traduit par un jour de plus de travail le mercredi matin et la convocation d'animations pédagogiques le mercredi après midi.

Après avoir introduit des horaires différenciés d'une école à une autre, le ministère a publié cet été un décret (litigieux car contradictoire au décret « fonction publique ») introduisant l'annualisation du temps d'enseignement pour tous les PE exerçant sur plusieurs écoles dont les titulaires remplaçants.

Dans de très nombreuses écoles, les enseignants se retrouvent en situation de surveillance des élèves qui attendent d'être pris en charge pour les activités périscolaires, effectuant ainsi des heures supplémentaires non rétribuées.

Les problèmes de réquisition de salles de classe pour assurer les activités périscolaires se multiplient.

Dans ces conditions, le SNUDI-FO réaffirme que la suspension de la réforme en vue de l'abrogation des décrets Peillon-Hamon constitue une urgence pour rétablir la sérénité dans les écoles du pays.. C'est la raison pour laquelle il apporte tout son soutien aux initiatives en cours.

Comme à Argenteuil dans le Val-d'Oise où le SNUDI-FO, le SNUipp, la CGT et la FCPE appellent à un rassemblement à la mairie le 17 septembre « *contre la réforme des rythmes et son application* ».

Informé en particulier de l'appel à la manifestation et à la grève lancée à Marseille le mercredi 24 septembre par Force Ouvrière pour les personnels territoriaux et les enseignants afin d'exiger la suspension immédiate de la réforme, le SNUDI-FO appuie sans réserve cette initiative.

Il invite ses syndicats départementaux à organiser des réunions, à adopter des motions de soutien à cette grève et à décider à leur tour des initiatives pour mettre en échec cette réforme.■

Montreuil, le 17 septembre 2014